



PROTOCOLE SANITAIRE ATHLETISME

La section Athlétisme du SAM OMNISPORTS LESPARRE met en place son protocole sanitaire pour la reprise de ses activités (selon les directives de la Fédération Française d’Athlétisme).

- La reprise doit se faire progressivement, consulter un médecin si suspicion ou Covid-19 avéré.
- Un seul parent (masqué) pour accompagner les enfants (début et fin de séances).
- Une prise de température frontale sera effectuée par l’encadrement à l’arrivée de l’Athlète. Au-delà de 38° l’entraînement sera impossible.
- Le licencié doit arriver en tenue avec sa propre gourde ou bouteille d’eau (individuelle), du gel hydro-alcoolique. Respecter les créneaux horaires. Les licenciés (11 ans et plus) doivent porter le masque dès qu’ils quittent le terrain d’entraînement.
- Les vestiaires doivent-être évités, favoriser “la douche à la maison”.
- Après utilisation des toilettes, celles-ci doivent-être désinfectées.
- Un maximum de 4 groupes composés de 10 personnes maximum (encadrement compris) peuvent être présents sur le stade en même temps.
- Respecter un espace de 4m² entre les pratiquants (gymnases et espaces clos) et au moins 1 mètre (en extérieur).
- Le matériels utilisé (manipulation par l’entraîneur) doit être désinfecté après chaque séance par l’entraîneur.
- Faire en sorte que chacun garde son matériel durant la séance.
- En cas de suspicion ou contamination avérée, prévenir dans les plus brefs délais, l’entraîneur ou un membre du club.

DATE

NOM/PRENOM DU LICENCIE

SIGNATURE
(ou représentant légal)

.....